

Grenoble, le 28 novembre 2018

Destinataire :  
Indivision ODION  
M. Michel ODION  
1779 route Général de Gaulle  
38560 JARRIE

**Objet : Projet d'aménagement d'un lotissement à Biviers - Proposition de mission.**

Monsieur,

M. Fourcade du cabinet CEMAP géomètre m'a exposé votre projet de création d'un lotissement sur votre terrain situé à Biviers (parcelle AH 85). Je suis en mesure de vous proposer la mission décrite ci-dessous pour la création de trois ou quatre lots destinés à recevoir des maisons individuelles.

**1 - ETUDE PREALABLE :**

Avant le lancement de la mission Permis d'Aménager, je vous propose une étude préalable de faisabilité afin de parvenir à un accord avec votre voisin. Le but est de déterminer le nombre de lots ainsi que l'emplacement schématique des constructions sous forme d'une esquisse. Ce plan schématique servira au dépôt de la demande du Certificat d'Urbanisme par le bureau CEMAP.

**Honoraires étude préalable :**

Le montant total des honoraires pour cette esquisse :  
**800 € HT soit 960 € TTC (TVA 20%)**

**2 - ETUDE PERMIS D'AMENAGER :**

Venant compléter la mission de la société CEMAP, mon intervention concerne la conception du lotissement, c'est à dire le découpage précis du terrain en lots avec le dessin des voiries de desserte, en prenant en considération tous les aspects environnementaux et réglementaires afin d'obtenir l'occupation du sol la plus adaptée en termes d'intégration et de qualité résidentielle pour les futurs habitants.

Les documents listés ci-après seront produits en collaboration avec la société CEMAP, ce sont des pièces nécessaires au dépôt du dossier de Permis d'Aménager :

- **PA 2** : Notice décrivant le terrain et le projet d'aménagement.
- **PA 4** : Plan de composition d'ensemble du projet.
- **PA 5** : Deux vues en coupe : profils du terrain avant et après travaux.
- **PA 9** : Un document graphique faisant apparaître une ou plusieurs hypothèses

d'implantation des bâtiments.

**Honoraires dossier Permis d'Aménager :**

Le montant total des honoraires pour le Permis d'Aménager s'élève à :

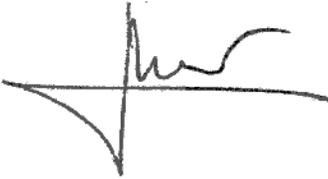
**2 200 € HT soit 2 640 € TTC (TVA 20%).**

Païement des honoraires : par acomptes en fonction de l'avancement de l'étude.

Si cette proposition vous convient, merci de m'en renvoyer une copie en y apportant la mention "bon pour accord" avec la date et votre signature.

Restant à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations dévouées.

J. MORET



le 9 janvier 2019  
Bon pour commande  
avec l'adhésion



J.P. Obion.